

ZÉRO POINTÉ POUR RONDS DE SORCIÈRE

Ce client de **RONDS DE SORCIÈRE** fait part au **Réseau anti-arnaques** de son désarroi (témoignage en date du 5 février 2019) : « Le 22 janvier 2013, j'ai fait l'acquisition de 2 chênes truffiers pour les offrir à mon fils. Ces chênes ont été plantés en février 2007 et sont devenus productifs en 2013. Depuis cette date, mon fils n'a reçu aucune livraison. En 2016, la société argue des conditions climatiques défavorables pour justifier l'impossibilité de livrer des truffes. Donc, aucune responsabilité des producteurs et les dindons, c'est nous, les consommateurs. »

Contacté le professionnel relève du parcours du combattant : impossibilité de joindre un interlocuteur, numéro de téléphone surtaxé indiquant « le professionnel que vous essayez de contacter n'est pas disponible. Veuillez le recontacter plus tard ». Le siège social est désormais à Toulouse (234 route d'Albi) mais le numéro surtaxé ne permet toujours pas d'obtenir un interlocuteur.

Ce consommateur a écrit au Président de **RONDS DE SORCIÈRE**, **M. Olivier de GUYENRO**, afin d'obtenir le remboursement des sommes versées. Mais il est à craindre que la stratégie de l'évitement reste de mise.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY cedex** (contact@arnaques-infos.org)

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)